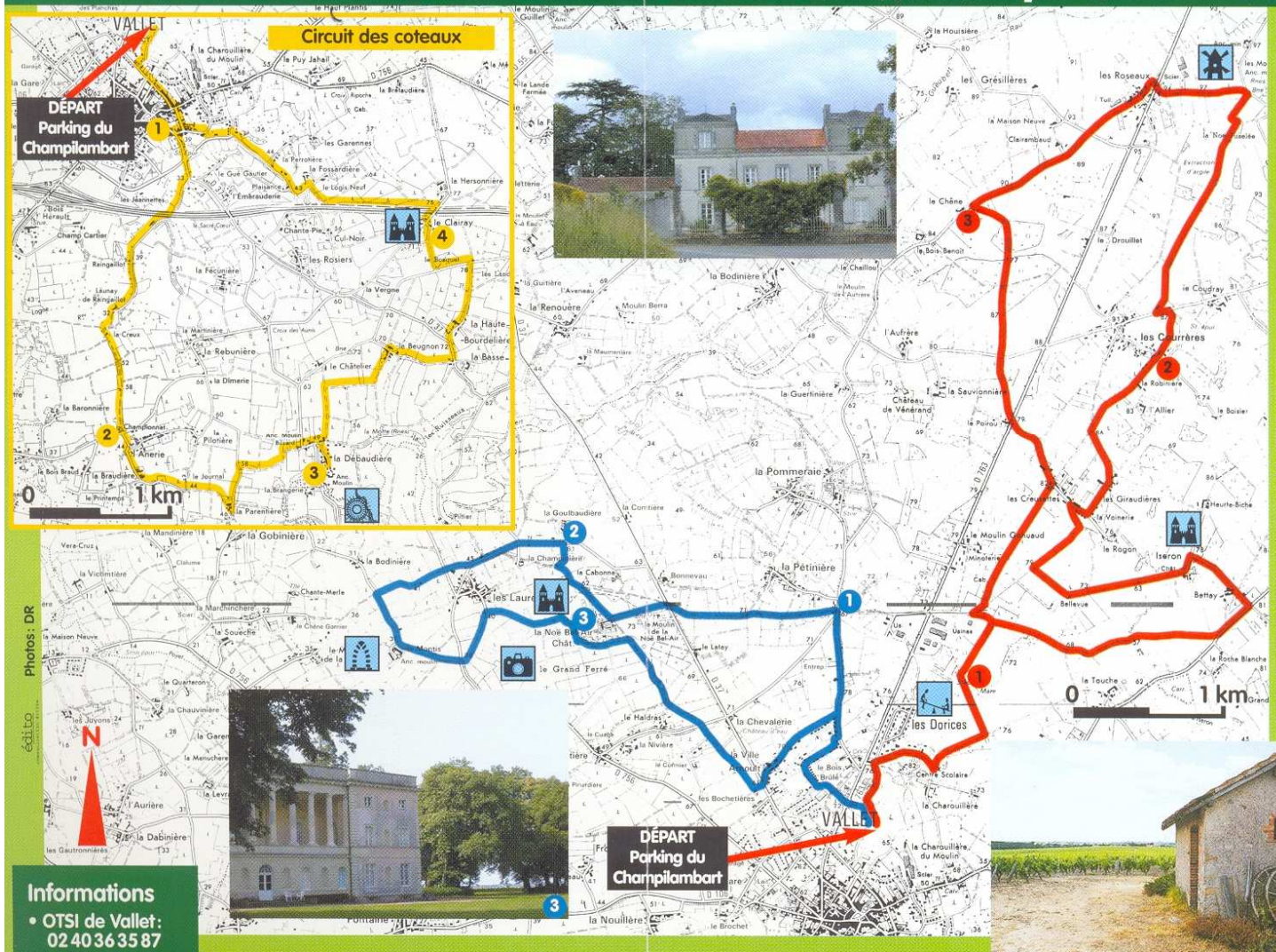


Circuit du château de la Noë (n°44) - Circuit des coteaux (n°45) - Circuit des étangs (n°46) - Vallet

Attention: certains sentiers empruntent ou traversent des routes. Soyez prudents et marchez sur le bas côté. Merci de ne pas effrayer les animaux, de refermer les barrières, de respecter les propriétés privées, de ne pas allumer de feux ni de jeter de débris à terre et de ne pas cueillir fleurs et fruits. Les informations sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'éditeur.

Les randonnées sont entreprises sous votre entière responsabilité et ne sauraient engager celle du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais. Chaque sentier est balisé de ses propres repères de couleur, peints sur les arbres, les piquets ou les rochers.

— bande de rappel X fausse piste = changement de direction



Circuit du château de la Noë (n°44)

9 km - 2h30 / Circuit « marche détente »

Se diriger vers le rond-point, passer derrière le centre commercial, prendre à droite au stop. Emprunter la rue des Genêts-d'Or à droite puis prendre à gauche sur 1500 m la rue du Bois-Brûlé. Au calvaire **1** prendre à gauche le chemin communal jusqu'à la D37. La traverser et suivre en face l'allée qui mène au château de la Noë. Prendre à droite et rejoindre la route **2**. Tourner à gauche, laisser les Laures à main gauche et poursuivre par le chemin entre les vignes. Prendre la route à gauche, traverser les Montys et remonter dans les vignes jusqu'à longer le château de la Noë par la droite **3**. Redescendre par le clos du Grand-Ferré, couper une route et continuer jusqu'à la D37. Traverser en face la Ville-Arnoult, longer le lotissement et tourner à droite pour rejoindre le départ.

Circuit des coteaux (n°45)

8,5 km - 2h30 / Circuit « marche détente »

Descendre la rue des Dorices et l'avenue E.-Dejoie. Prendre en face et à gauche pour longer le cimetière **1**, traverser la route et passer sur le petit pont. Prendre à droite, suivre la route jusqu'à l'Aunay-de-Raingaillet puis le chemin dans les vignes jusqu'à l'Anerie **2**. Prendre à droite vers la Braudière, puis tout droit par la route, puis par un chemin jusqu'à la Parentière (connexion avec le circuit 39). Prendre à gauche et, à 300 m, à droite le sentier dans les vignes jusqu'à la Débaudière. Descendre à la Sanguèze **3**. Remonter, prendre la rue à droite et aussitôt le chemin à gauche jusqu'au Beugnon. Tourner à droite. Au calvaire prendre à gauche et passer la Haute-Bourdélière pour atteindre la villa du Cléray **4**. Franchir la N249 par un pont et suivre le sentier à gauche. Remonter vers le bourg et rallier le départ.

Circuit des étangs (n°46)

16 km - 4h00 / Circuit « marche détente »

Remonter le chemin du Rouald, prendre la rue des Papillons-Blancs. S'enfoncer à gauche dans le bois des Dorices, passer le transformateur EDF **1**, continuer sur la droite. Après le pont, prendre la D116 à gauche, puis à gauche au carrefour. Contourner le château d'Iseron par la droite, prendre vers Bellevue, puis à droite vers les Creusettes. Après la mare, prendre à droite, puis à gauche vers les Giraudières. Suivre le chemin, passer la Robinière et couper les Courrières **2**. Emprunter la route sur 50 m, puis à droite le chemin des Aunays sur 1 km jusqu'à la route. A la fourche, prendre à gauche, couper la D763 et tourner à gauche. Traverser les Roseaux. Au Chêne **3**, prendre le chemin à gauche, couper une route puis la D763 et gagner les Creusettes. Dans le village, prendre à droite pour retrouver les Dorices et le départ.